

est pris, car cela fait des années qu'on ne s'occupe ni des droits ni des préoccupations des autochtones.

J'étais en train de regarder la télévision au lit hier soir et une comparaison m'est venue à l'esprit. Je me disais que le vent souffle dans toutes les directions. Que le vent soufflait de la poussière, mais aussi des feuilles sur les peuples autochtones. En ce qui me concerne, je n'ai eu que la poussière. Il en va de même de mon peuple qui n'a recueilli que la poussière qui retombait du système actuel. Cette poussière recouvre non seulement mon peuple mais le reste du pays maintenant. Je crois que nous n'aurons pas la paix tant que nous ne penserons pas sérieusement à l'avenir. Je ne crois pas que nous pensions à l'avenir actuellement. C'est ce qui cloche au gouvernement aujourd'hui.

Le sénateur Flynn: Ce n'est pas la faute du gouvernement!

Le sénateur Watt: Le gouvernement actuel agit au jour le jour, il ne voit pas plus loin.

Le sénateur Flynn: Vous non plus à ce que je vois!

Le sénateur Watt: C'est une question importante qu'on ne saurait prendre à la légère. J'engage le leader du gouvernement au Sénat à prendre cette situation au sérieux en allant voir le premier ministre. Qu'il le convainque de contacter les premiers ministres provinciaux immédiatement pour leur demander de faire preuve de souplesse car il est possible de modifier l'Accord du Lac Meech, l'accord politique ou la résolution d'accompagnement. Ces documents n'offrent aucune certitude ni aux autochtones ni au reste de la population.

L'honorable Lowell Murray (leader du gouvernement et ministre d'État (Relations fédérales-provinciales)): Honorables sénateurs, l'honorable sénateur était avec les représentants de l'Inuit Tapirisat du Canada, de l'Assemblée des Premières nations, du Conseil national des Autochtones du Canada et du Ralliement national des Métis, lorsque je les ai rencontrés jeudi soir avec M^{me} Campbell, la ministre de la justice, et M. Siddon, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, pour discuter de l'accord signé par les onze premiers ministres à Ottawa.

L'honorable sénateur se souviendra des préoccupations que nous avons formulées et de celles des représentants des associations autochtones. Qu'il se rappelle aussi les déclarations que je leur ai faites au cours de cette rencontre. Il devrait lire également la lettre que le premier ministre a envoyée au chef Fontaine le 18 juin 1990. Dans cette lettre, le premier ministre répond, de façon affirmative, à de nombreux points, sinon à tous les points qui ont été soulevés au cours de cette réunion à laquelle lui et moi avons assisté jeudi soir.

• (1510)

Le sénateur Watt: Honorables sénateurs, j'étais à cette réunion et je n'avais pas l'intention de parler de ce qui s'y était passé, mais puisque le leader du gouvernement a soulevé la question, aussi bien ajouter que cela aussi se greffe à mes

[Le sénateur Watt.]

préoccupations. J'ai noté une grande confusion chez ceux qui plaident, si je peux utiliser ce terme, auprès des autochtones. Si je me souviens bien, le chef de l'Assemblée des Premières nations a demandé ce jour-là s'il était possible de négocier. Si j'ai aussi bonne mémoire, la réponse a été que non, que la procédure ne permettait aucune négociation. Je ne suis donc pas certain que le gouvernement était sincère ou qu'il voulait entamer des négociations.

Pour revenir à la proposition du premier ministre, je dirai que je l'ai lue et que je comprends l'offre qui a été faite aux autochtones du Manitoba. La question, c'est de savoir si elle a valeur légale et si elle lie le gouvernement. Si les autochtones acceptent la proposition, ont-ils des garanties? Je ne crois pas. S'ils n'ont aucune certitude, je sais que les autochtones du Canada n'accepteront pas de vaines promesses. Si le leader du gouvernement peut me prouver que la proposition a valeur légale et lie le gouvernement, je serai le premier à la porter au Manitoba en disant «modifions le document et renvoyons-le au premier ministre.» Mais la proposition ne lie pas le gouvernement.

Le sénateur Murray: Honorables sénateurs, à mon avis, l'honorable sénateur devrait trouver un moment opportun pour discuter de la question. De toute évidence, il a bien des idées à exprimer. Lorsque l'honorable sénateur aura choisi le moment opportun, j'espère qu'il dira si oui ou non il appuie les différentes propositions présentées par le premier ministre dans sa lettre au chef Fontaine.

LA RÉFORME DU SÉNAT

NOMINATIONS À VENIR—DEMANDE D'ÉCLAIRCISSEMENTS

L'honorable Joyce Fairbairn: Honorables sénateurs, je voudrais poser une question au leader du gouvernement au Sénat. Elle est particulièrement pertinente aujourd'hui, étant donné la nomination au Sénat de M. Waters, de l'Alberta, et le processus de sélection qui l'a conduit jusqu'ici.

La semaine dernière, le sénateur MacDonald et moi-même avons posé des questions au sujet des dispositions relatives au Sénat sur lesquelles les premiers ministres des provinces et le premier ministre du Canada s'étaient entendus il y a environ une semaine. Plus particulièrement, ont-ils convenu, comme le leader du gouvernement semble le croire, que pendant une période de cinq ans, c'est-à-dire au cours des discussions constitutionnelles portant sur le Sénat, il n'y aura pas d'autres élections de candidats au Sénat, n'importe où au Canada? Ou serait-ce plutôt, comme le premier ministre Getty l'a dit, qu'il n'avait pris aucun engagement de la sorte et qu'il se sentait libre, s'il le décidait, d'entamer un processus de sélection pour combler un poste vacant au Sénat?

L'honorable Lowell Murray (leader du gouvernement et ministre d'État (Relations fédérales-provinciales)): Honorables sénateurs, je me rappelle les questions posées la semaine dernière. Je dois cependant avouer n'avoir pas eu l'occasion de demander ou d'obtenir des éclaircissements ou d'autres renseignements à ce sujet. J'y verrai dans les plus brefs délais.